

SSDS REGIE INTERESSEE ST COLOMBAN DES VILLARDS - SARL au capital de 10.000 € - RCS Chambéry – 833.883.440
Exploitant du Domaine Skiable de Saint Colomban des Villards - 'la Pierre' –73130 SAINT COLOMBAN DES VILLARDS.

ARTICLE 1 : GENERALITES

Les présentes conditions complètent les « conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport des remontées mécaniques du domaine des Sybelles » affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne sur le site internet des remontées mécaniques www.sybelles.ski.

Pour toute question qui ne serait pas abordé dans ces conditions particulières de vente à distance, le client devra se reporter aux Conditions Générales de Vente (CGV).

Passer une commande implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée le « *Client* » aux présentes conditions particulières de vente en ligne ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (les CGVU contiennent les informations précontractuelles complémentaires) pour les sociétés ayant leur siège social en France. Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne. Ces conditions ne concernent à titre exclusif que les personnes physiques non commerçantes. Conformément à l'article 1127-1 du Code Civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des *Clients*, qui ont la possibilité de les télécharger.

Les présentes conditions régissent la vente en ligne par l'*Exploitant* des *TITRES* achetés ou rechargés sur le site internet : www.sybelles.ski. Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à l'*Exploitant* si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par lui.

La langue des documents contractuels est le Français. A ce titre, seule la version française fait foi.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente Saint Colomban et Sybelles sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et depuis le site internet susvisé.

ARTICLE 2 : PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au *Client* :

- De recharger un titre de transport sur une carte Mains Libres, appelée également support.
- D'acheter une carte Mains Libres, appelée également support, et d'enregistrer un titre de transport sur cette carte.

ARTICLE 3 : ASSURANCE

Le *Client* peut choisir en option, la souscription à une assurance.

Le *Client* devra éditer un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable de présenter en cas d'accident pour les forfaits avec assurance.

ARTICLE 4 : MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet www.sybelles.ski. La commande ne peut être enregistrée sur ce site que si le *Client* s'est clairement identifié :

- ⇒ Soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel.
- ⇒ Soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour finaliser la commande, le *Client* doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits. Conformément à l'article 1127-2 du Code civil, le *Client* a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. L'exploitant confirmera au *Client* sa commande par un courriel.

Modalités de récupération des forfaits :

Les forfaits seront à récupérer aux caisses principales de Saint Colomban des Villards, situées sur le front de neige, sur présentation de la version papier de la confirmation de commande.

Sauf pour les rechargements en ligne visés à l'article 2, les commandes complètes (règlement, photographie et justificatifs le cas échéant fournis) doivent être impérativement conclues sur le site internet www.sybelles.ski, au plus tard huit jours avant le premier jour de validité du forfait.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

Article 4.1 point d'entrée sur le domaine skiable des Sybelles*

Lors de l'achat en ligne, qu'il s'agisse de forfaits d'une durée supérieure à deux jours ou de forfaits à la journée, le client devra veiller à bien cliquer sur le bouton « Saint Colomban des Villards » comme point d'entrée sur le domaine des Sybelles. Faute de quoi son forfait ne sera pas reconnu aux bornes de contrôle, il ne pourra accéder au domaine skiable.

Si le client n'a pas choisi Saint Colomban des Villards et qu'il se présente aux bornes de contrôle de Saint Colomban des Villards, son support ne sera pas reconnu par les bornes de contrôle. Si le client ne souhaite pas se rendre à la station qui correspond au point d'entrée sélectionné lors de l'achat en ligne, le client devra s'adresser aux caisses de Saint Colomban des Villards.

Les forfaits reconnus non valides pour cette raison pourront être échangés aux caisses des remontées mécaniques de Saint Colomban des Villards, un montant forfaitaire de 10€ par forfait sera réclamé au client pour ré-encodage ou échange du support afin que les bornes de contrôle de la station de Saint Colomban des Villards reconnaissent le support et valident le passage.

ARTICLE 5 : RECHARGEMENT EN LIGNE

Le titre de transport délivré sur un support mains-libres peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'exploitant sur le site Internet www.sybelles.ski.

Une fois un achat en mode rechargement, le forfait doit être utilisé avant de recharger le support à nouveau. Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'*Exploitant* au *Client*, lequel devra être conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le chargement du titre de transport aura lieu automatiquement lors du premier passage du *Client* aux bornes d'accès mains-libres.

ARTICLE 6 : TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Les tarifs et conditions applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par le *Client*.

Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété de l'*Exploitant* jusqu'au paiement intégral du prix.

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement.

Les prix indiqués sont des prix Toutes Taxes Comprises en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Il est précisé qu'en cas d'envoi à domicile de la commande, les frais de port sont offerts. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire.

L'*Exploitant* se réserve le droit de modifier ses tarifs et la définition des catégories ouvrant droit aux réductions et/ou aux conditions privilégiées à tout moment et sans préavis. L'*Exploitant* se réserve en outre le droit de modifier et/ou supprimer tout ou une partie des offres et des conditions d'accès aux offres à tout moment.

ARTICLE 7 : PAIEMENT SECURISE

Le paiement par carte bancaire est sécurisé via la Banque populaire des Alpes en collaboration avec SystemPay qui garantit la confidentialité des règlements.

Le paiement est effectué par Terminal de Paiement Electronique virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

ARTICLE 8 : CONFIRMATION DE COMMANDE

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur le site Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel (à conserver impérativement par le Client ainsi que le récapitulatif de commande) où apparaît le code de réservation du Client pour retirer ses forfaits. Les données enregistrées par l'Exploitant et par le système de paiement sécurisé constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'Exploitant et les Clients.

Aussi, le Client est informé, en application des articles L.221-2 9° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas de droit de rétractation en matière de vente à distance. Par conséquent, les titres de transport commandés sur le site internet sont exclusivement soumis aux conditions de modification prévues par les présentes.

ARTICLE 9 : LIVRAISON DE LA COMMANDE

Premier achat :

Si le Client ne dispose pas d'une carte main libre dont le WTP* commence par 1 ou 01, il pourra retirer le forfait dans les conditions prévues à l'article 4 des présentes.

Rechargement :

Si le Client dispose déjà d'une carte main libre dont le WTP commence par 1 ou 01, il pourra recharger le forfait désiré à l'aide du numéro WTP inscrit sur sa carte.

Le TITRE acheté au cours de la procédure peut être rechargé via le site internet, au plus tard ½ heure avant le début de validité. Le Client devra éditer un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable en cas de contrôle ou d'accident (pour les forfaits avec assurance). Le chargement du TITRE aura lieu automatiquement lors du premier passage aux bornes, implantées au départ de chaque remontée mécanique. Les données enregistrées par l'Exploitant constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. En cas d'erreur de saisie du n° WTP, doublement de titre sur le n° WTP, mauvaise sélection du titre, seul le Client sera considéré comme responsable.

WTP* : numéro d'identification de la puce électronique du support main libre comportant 23 chiffres et commençant par « 01 », ou comportant 22 chiffres et commençant par « 1 ».

Le client doit :

⇒ Retirer ses forfaits au point de vente principal de la station de Saint Colomban des Villards de l'achat en ligne en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente. La copie de l'accusé de réception sera alors exigée ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. À défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés.

Le Client ayant rechargé son titre de transport via le site Internet n'est pas concerné par cet article.

ARTICLE 10 : MODIFICATION/ANNULLATION/ ERREUR DE COMMANDE

Une fois la commande du forfait confirmée par le Client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même, aucune modification (date, catégorie, etc.) ne pourra être apportée à la commande. Dans le cas d'une mauvaise saisie du numéro de série de la puce, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable d'une erreur qui engage la vigilance du client. Des frais de traitement de 10 € par forfait seront alors exigés en sus. La carte défectueuse sera bloquée sur les bornes ski.

ARTICLE 11 : SUIVI DE LA COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le service Billetterie – Internet à la disposition du Client aux adresses indiquées sur notre site internet www.sybelles.ski.

ARTICLE 12 : FORFAITS PARTIELLEMENT UTILISES OU NON UTILISES

Dans les cas où les TITRES de transport délivrés ne seraient pas utilisés ni totalement épuisés, ceux-ci ne pourront être ni remboursés, ni échangés.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Aussi, le Client est seul responsable des informations qu'il renseigne sur le site internet. L'Exploitant ne sera par conséquent pas tenu responsable des conséquences dommageables inhérentes à une mauvaise manipulation du site internet par le Client.

ARTICLE 14 : MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

La grille tarifaire est affichée aux points de vente. Les tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises.

ARTICLE 15 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments des pages du, ou des sites internet qui sont la propriété de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier. Toute reproduction d'un élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

ARTICLE 16 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toute donnée personnelle susceptible d'être collectée dans le cadre des présentes Conditions Particulières de Vente à Distance sera traitée et conservée conformément à la loi n°78-017 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée ainsi qu'au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le refus de fournir certaines données personnelles est susceptible de priver le Client de l'accès à certains Services.

Le responsable de Traitement est l'Exploitant, représenté par Monsieur Pascal de THIERSANT, en sa qualité de Gérant.

Les données du Client sont collectées pour différentes finalités suivant les cas :

➤ Gestion de la commande Client :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : le nom et prénoms du Client, sa date de naissance, ses coordonnées, éventuels justificatifs de réduction, photographie (uniquement forfait saison).

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est l'exécution du contrat de vente auquel le Client est partie.

Version du 24 Aout 2023

Les données collectées pour gérer la Commande seront conservées 10 ans à compter de la date de la commande. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

➤ Envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : une adresse mail.

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est le consentement du Client.

Les données collectées pour l'envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction seront conservées 3 ans à compter du dernier contact et sans opposition de la part du Client. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

➤ Lutte contre la fraude technologique :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : les données de déplacement.

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est l'intérêt légitime de l'entreprise reposant sur la Délibération CNIL n° 2011-107 du 28 février 2011 – Autorisation Unique AU – 015.

Destinataires externes éventuels : organismes d'assurances du Client.

Les données collectées pour lutter contre la fraude technologique seront conservées 48 heures après la fin de validité du titre de transport. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

➤ Exercice d'un contrôle de titre de transport :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : la date, l'heure et le lieu de l'infraction, le nom et prénom du contrevenant, sa nationalité, son adresse, sa date et lieu de naissance, le type d'infraction, sa signature, une photographie.

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est l'intérêt légitime de l'entreprise reposant sur la Délibération CNIL n° 2013-273 du 26 septembre 2013 – Autorisation Unique AU – 012.

Les données collectées dans le cadre d'un contrôle de titre de transport seront conservées dans les délais nécessaires à l'exécution de la finalité et au maximum pour une durée de 5 ans à compter de la collecte. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition ou de suppression des données qui le concerne qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse suivante :

Par mail : contact@saintcolomban-ssds.com

Par courrier : SSDS Régie intéressée Saint Colomban des Villards – La Pierre – 73130 Saint Colomban des Villards.

Il a également la possibilité de définir les directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.

Il peut également adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés, dont les coordonnées sont disponibles sur www.cnil.fr.

ARTICLE 17 : RESPECT DES MESURES ET REGLES SANITAIRES – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et dispositions suivantes éventuelles) et/ou pour faire face à l'épidémie de Covid-19, SSDS Régie intéressée Saint Colomban des Villards a mise en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires et communique sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale dites « barrières ».

Le Client est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, le Client s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales le cas échéant (et les pictogrammes les complétant) qui lui seront transmises et dispensées par SSDS Régie intéressée Saint Colomban des Villards et par son personnel, en amont comme au cours de sa présence sur site et de l'accomplissement de la prestation.

La Direction